

# PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 3.2.2

RÈGLEMENT - PIÈCE GRAPHIQUE

PLAN DES TYPOLOGIES DE VOIES -  
1/6 000°

Vo plan été soumis à la délibération du  
conseil municipal en date  
du 08 novembre 2018

Le Maire

Christine CABESSUT



0 100 200 300 mètres

TYPOLOGIE DES VOIES	
	Sentier Forestier
	Plate Champêtre
	Voie boisée
	Voie bocagère
	Route de campagne
	Passage résidentiel
	Desserte résidentielle paysagère
	Entrée de bourg
	Rue résidentielle
	Rue de village
	Rue résidentielle à créer
	Desserte résidentielle paysagère à créer
	Passage résidentiel à créer
	Voie bocagère à créer
	Marge de recul par rapport à la RD4
	Marge de recul par rapport à la RD4

